



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

N°10-2023 – 16 mars 2023

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Bruno Gasparini, Directeur Gérant



EDITO

L'UBRIS DU GOUVERNEMENT : LA RÉFORME DES RETRAITES EST UN ACTE SANS CONSENTEMENT

Les syndicats qui demandaient à rencontrer le président se sont vu opposer une réponse dédaigneuse de refus.

Assemblée muette et Sénat conquis à la cause : la démocratie est sortie perdante, ce qui doit nous faire craindre la réaction des Français aux urnes. Toujours plus d'abstention, qui fera un prochain président élu avec 20% de voix pour un vote exprimé sur deux possibles. Cela revient à confier les manettes à une seule personne qui réunit 10% de la population !

Ce même président, non représentatif de 90% des Français, rassemble une majorité au second tour par vote contre un adversaire, se prévaut d'un programme incluant la réforme des retraites.

Le deuxième rejet du projet, c'est la population qui au ¾ est contre (85% des actifs) !

Et le troisième rejet est parlementaire.

Pendant ce temps, l'unité syndicale est historique et ne faiblit pas et les journées des 15, 16 et 17 mars en attestent.

Le combat ira jusqu'au bout et vous en serez les acteurs privilégiés. Ne vous en privez pas.

Bruno Gasparini, Secrétaire Général du SNFOCOS

SOMMAIRE

Page 1 : Edito du SG

L'ubris du gouvernement :
La réforme des retraites est
un acte sans consentement

Page 2 :

Réforme des retraites

Tract fédéral du 13 mars
2023

Page 3 :

Réforme des retraites

Communiqué intersyndical
du 11 mars 2023

Pages 3 à 5 :

Réforme des retraites

Article du Parisien du 9
mars 2023

Pages 5 et 6 : INC Retraite

du 10 mars 2023 Compte
rendu du SNFOCOS

Page 7 : Mobilisation contre

la réforme des retraites

Mettre le paquet

Page 8 : Mobilisation contre

la réforme des retraites

Retour en images sur la
mobilisation

Page 9 : URSSAF-

Inspecteurs du

recouvrement

Courrier du SNFOCOS et de
la Section Fédérale des OS à
l'URSSAF du 14 mars 2023

Page 10 : URSSAF-

Inspecteurs du

recouvrement

Mobilisation
du 8 mars 2023

Pages 11 à 13 : Mobilisation

et réunion du 8 mars à

Marseille – CR du SNFOCOS

Page 13 : Revue de presse

de la mobilisation du 8
mars 2023

Page 14 : Agenda

RÉFORME DES RETRAITES

TRACT FÉDÉRAL DU 13 MARS 2023



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section Organismes Sociaux

**Les 64 ans, les 43 ans on n'en veut pas !!!!
Retrait de la réforme des retraites**

**Grève et Manifestation mercredi 15 mars 2023,
le 16, le 17 mars...on continue jusqu'au retrait !**

Depuis le 19 janvier, ce sont des millions de grévistes et manifestants qui exigent le retrait de ce projet funeste et à chaque fois le personnel de la Sécu est mobilisé et ce malgré les difficultés, nos petits salaires, le télétravail.

Le 7 mars 2023, le nombre de manifestants était le plus important depuis 61 ans que les comptages existent et tous les mouvements sont du même tonneau, même si certains « *commentateurs zélés* » essaient de minimiser les choses.

Cette mobilisation historique confirme la légitimité de la revendication de retrait du projet Macron/Borne qui n'a qu'un seul but : faire payer le « *quoi qu'il en coûte* » aux travailleurs et profiter de cela pour remettre en cause tous les acquis issus de 1945.

Face à la légitimité de la revendication et de la grève, Macron use de tous les artifices de la Vème République pour nous faire nous croire que la loi doit s'imposer à tous !

C'est pour cela qu'il a refusé de recevoir les confédérations syndicales qui lui ont demandé une audience.

C'est dans ce contexte que toutes sortes d'articles sont déployés 49-3 (on connaissait déjà) mais maintenant 47-1 et dernièrement le 44-3...

Le 15 mars, se réunira la Commission Mixte Paritaire et les 16 et 17 mars le débat va se poursuivre au Parlement.

Rien n'est joué, dans de nombreux secteurs, à la SNCF, les raffineries, les ports et docks, chez les éboueurs, dans l'enseignement... la grève est reconduite.

Grève qui rencontre le soutien des paysans, commerçants, artisans... en gros de toute la population !

Ils ont raison !!!

La grève doit se discuter dans tous les centres et service pour organiser le blocage de nos organismes les 15, 16 et 17 mars.... Et nous sommes persuadés que les assurés, allocataires et pensionnés nous soutiendront !!

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LES 15, 16 ET 17 MARS !
49-3, 47-1, 44-3 OU PAS, LA RÉFORME ON N'EN VEUT PAS !**

RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON-BORNE !

Paris le 13 mars 2023



RÉFORME DES RETRAITES

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL DU 11 MARS 2023

A l'occasion de cette septième journée de mobilisation, ce sont à nouveau des centaines de milliers de salarié-es, jeunes, retraité-es qui se sont mis en grève et qui sont descendues dans la rue pour une nouvelle fois dire non au départ à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation.

L'intersyndicale unie dénonce le mépris dans lequel s'obstine Emmanuel Macron qui refuse de la recevoir.

Parce que l'intersyndicale entend faire grandir le rapport de force en complément des mobilisations en cours et continuer à démontrer que l'immense majorité de la population reste déterminée à dire non à ce projet de loi, elle demande solennellement au gouvernement d'organiser une consultation citoyenne à ce sujet dans les plus brefs délais.

La pétition intersyndicale a recueilli plus d'un million de signataires, c'est largement au-dessus du nombre de signataires nécessaire pour que le parlement s'en saisisse.

L'intersyndicale soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement pour obtenir le retrait de ce projet de loi.

D'ores et déjà elle appelle à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le mercredi 15 mars, jour de la commission mixte paritaire et moment important du calendrier parlementaire.

Elle se réunira à nouveau le 15 mars au soir.



RÉFORME DES RETRAITES

ARTICLE DU PARISIEN DU 9 MARS 2023 :

GRÈVE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES : 1995-2023

MÊME COMBAT ?

Ceux qui l'ont vécu nous racontent le mouvement emblématique de 1995 qui a fait capituler Alain Juppé, le Premier ministre de l'époque. Mais plus de 27 ans plus tard, la situation n'est pas tout à fait la même.

L'annonce, le 15 novembre 1995, de la réforme du financement de la Sécurité sociale et des retraites a mis le « feu aux poudres » et jeté des milliers de manifestants dans la rue, parmi lesquels de nombreux jeunes

C'est, après 1968, la grande grève encore dans tous les esprits. Une France à l'arrêt pendant trois

semaines et un gouvernement qui recule sur une réforme des retraites.

Mais le mouvement de 2023, entré dans une phase décisive depuis ce mardi 7 mars, ressemble-t-il tant que ça à celui de 1995 ? Aujourd'hui, la réforme des retraites proposée par le gouvernement Borne ne vient pas de nulle part.

Durant son premier quinquennat, Emmanuel Macron a tenté d'imposer un système universel par points avant d'opter dans son programme présidentiel pour un décalage de l'âge légal de départ de 62 à 65 ans.

À l'inverse, à l'automne 1995, Jacques Chirac, élu sur le thème de la fracture sociale six mois plus tôt, surprend tout le monde avec l'annonce, le 15 novembre, du plan Juppé : au programme, réforme du financement de la Sécurité sociale et réforme des retraites avec recul de l'âge de la retraite des fonctionnaires, comme le privé deux ans plus tôt.

« Ça a mis le feu aux poudres, se rappelle Jean-Claude Mailly, alors assistant de Marc Blondel, secrétaire général de FO. Ils n'avaient prévenu personne. Deux ou trois jours avant, nous avons eu un contact à Matignon et on ne nous avait rien dit. » Et d'ajouter, 27 ans après : « Cet électrochoc a renforcé la mobilisation ».

D'autant plus qu'en parallèle du plan Juppé est annoncé le contrat de plan entre l'État et la SNCF prévoyant une sévère cure d'amaigrissement du secteur ferroviaire, aussi bien sur l'étendue du réseau qu'en termes d'effectifs. De quoi, pour les syndicats, mettre la mobilisation sur les bons rails. « Les discussions duraient depuis septembre et les remontées de terrain montraient qu'il y avait la volonté d'en découdre », précise Bruno Dalberto, secrétaire général CFDT Cheminots.

Pas d'unité syndicale

Le soir même, à la télévision, la grève est lancée par Louis Viannet de la CGT qui affirme qu'il rejoindra son frère ennemi Marc Blondel de FO dans les cortèges. L'alliance, inédite, sera immortalisée par une poignée de mains – « très préparée », se souvient Jean-Claude Mailly – lors du cortège parisien du 28 novembre. Mais au niveau national à l'époque, point d'intersyndicale. Nicole Notat et la CFDT font cavaliers seuls, soutenant notamment la réforme de la Sécurité sociale, se coupant ainsi de certaines fédérations engagées contre le plan Juppé, notamment la

section cheminots. L'union se construit alors plutôt par la base. « Le mouvement est monté très vite en pression, beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui », se souvient Thierry Faivre, alors âgé de 35 ans et travaillant dans un grand office HLM de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Et ce cadre de la CAF des Bouches-du-Rhône, aujourd'hui secrétaire national de la branche famille FO Cadres des organismes sociaux, de faire la comparaison avec 2023 : « Le mouvement est beaucoup plus structuré, on a eu le temps de s'organiser, de se préparer ». « Les journées de mobilisation depuis début janvier ont fait monter la température, précise Bruno Dalberto. Les gens sont sensibilisés et l'addition de ces journées-là peut contribuer à un mouvement qui sera peut-être très fort. »

Le gouvernement inflexible et l'opinion publique au soutien des grévistes

À l'époque, malgré la mobilisation éclair, Alain Juppé ne saisit pas tout de suite la tournure que prennent les événements. « Si deux millions de personnes descendent dans la rue, mon gouvernement n'y survivra pas, déclare le Premier ministre dans Sud-Ouest au lendemain de la présentation de son plan. Mais je ne crois pas à cette hypothèse. »

Le pays, et particulièrement la région Ile-de-France, est pourtant rapidement à l'arrêt : réseau de transports publics paralysés, routes embouteillées... Un mouvement essentiellement porté par le secteur public (cheminots, postiers, gaziers...), beaucoup plus fort à l'époque. Mais il rencontre, comme aujourd'hui, un fort soutien populaire. « C'était la grève par procuration, les professions avec un statut portaient les revendications de tous les salariés » décrypte Bruno Dalberto, qui adhérera ensuite à la CGT.

« Les gens ne faisaient pas grève mais soutenaient la grève », complète Jean-Claude Mailly, secrétaire général FO de 2004 à 2018, qui se souvient du système D : « Les gens marchaient, faisaient du covoiturage... » Un monde sans Internet, sans télétravail, sans téléphone portable... Alain Juppé, qui promettait d'être « droit dans ses bottes »,

devra tout de même reculer après 3 semaines de blocage et le défi, relevé par les manifestants, de 2 millions de personnes dans les rues.

Le blocage, seule issue pour être entendu ?

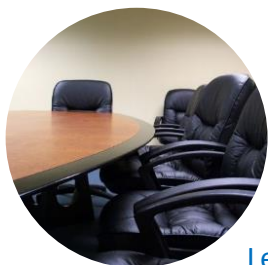
Les opposants à la réforme 2023 des retraites peuvent-ils espérer le même recul ? « Le quinquennat complique les choses, analyse Jean-Claude Mailly. C'est le président qui a lancé la réforme et c'est lui qui devrait l'arrêter. Ce qui apparaîtrait comme un échec du chef de l'État n'apparaissait pas comme ça en 1995 ».

Surtout, comme à l'époque, beaucoup parmi les manifestants considèrent que l'exécutif n'abandonnera qu'avec un blocage de l'économie. « Il y a une colère accumulée depuis des années et la manifestation de mardi est sans doute l'un des plus grosses que j'aie faites de ma vie », explique Sébastien Baroux, postier à Gennevilliers et

militant Sud PTT. Avant de regretter : « Les seules journées d'action ne suffisent pas, l'arrêt du pays ne se fera que par la grève reconductible comme en 1968 et en 1995, et nous n'en sommes pas encore là. »

D'autant plus que le mouvement social doit composer en 2023 avec une inflation à 6,2 % sur un an, contre à peine plus de 1 % il y a 27 ans. Ce qui peut freiner la mobilisation de bon nombre de Français dans la durée.

Quoi qu'il en soit, Jean-Claude Mailly, qui pointe à la fois un problème de calendrier, de méthode – « on consulte les syndicats et on négocie avec les Républicains » – et de contenu, craint que le gouvernement reste sourd à la colère des Français. Et de se rappeler les précédents de 2010 ou 2016. « Emmanuel Macron ne pourra pas se représenter après deux mandats mais il y aura un effet boomerang et ça créera un très mauvais climat. »



INC RETRAITE DU 10 MARS 2023

COMPTE RENDU DU SNFOCOS

L'INC retraite s'est tenue le 10 mars 2023.

Le SNFOCOS a fait la déclaration suivante :

Depuis le début de l'année, le gouvernement vient d'alourdir notre contexte professionnel, en voulant imposer une réforme des retraites qui n'a qu'un seul objectif, faire des économies budgétaires en allongeant l'âge de départ à la retraite.

Le SNFOCOS dénonce l'attitude du gouvernement qui s'obstine à porter cette réforme malgré des mobilisations massives et déterminées de millions de personnes depuis le 19 janvier 2023.

Ce projet de réforme des retraites est toujours en cours de discussion aux seins de nos assemblées. Le gouvernement insiste sur la justice et l'équité de cette réforme et communique des éléments de langage dans tous les médias et jusque dans nos CARSAT :

Envoi d'affiche promotionnelle dans les agences de retraite, envoi d'affiche et de mail informatif dans le réseau France-Service, intervention même de certains agents sur les radios pour expliquer l'utilisation du simulateur de la réforme des retraites, le jour même d'une manifestation contre les retraites !

Que dire de la mise en place de ce simulateur sur notre site alors même qu'aucune décision, ni même application n'est envisageable à ce jour.

Comment peut-on investir et mettre en place un Simulateur pour la réforme des retraites alors même que l'outil Retraite SYRCA dysfonctionne ?

Que dire du blocage de l'instruction de certains dossiers tels que des Droits Propres au 1er septembre, ou celui des carrières longues alors que les assurés sociaux attendent impatiemment ?

Envisageons-nous une communication aussi massive pour informer les assurés sociaux concernés, que celle faite actuellement pour vanter cette « mauvaise » réforme ?

Actuellement nous avons des stocks importants de dossiers en retard à traiter. Ces blocages de dossiers en attente d'une hypothétique réforme vont engendrer encore une augmentation des stocks de dossiers non traités.

Que prévoyez-vous pour pallier ces manquements dans la nouvelle COG ?

De plus sur le menu de nos plateformes téléphoniques, il a été mis en ligne la possibilité d'avoir des renseignements sur la réforme des retraites.

Qui sont les collaborateurs qui répondent à ces renseignements ? des agents CARSAT, des prestataires ?

Pourriez-vous nous indiquer quel est le volume de mails et d'appels supplémentaires générés par cette communication de la réforme ainsi que les ETP affectés à cette activité ?

Le réseau CARSAT est en première ligne pour apporter des réponses aux assurés qui sont inquiets et c'est son rôle que d'être dans l'accompagnement. Néanmoins, dans un contexte contraint en termes de ressources humaines, le SNFOCOS alerte sur la dégradation des conditions de travail de l'ensemble des collaborateurs, le caractère anxiogène de cette réforme des retraites, qui pèse sur les assurés, se répercutant inévitablement sur l'ensemble de nos collègues de la branche retraite. »

En réponse à notre intervention le Directeur de branche a réfuté une augmentation des appels entrants liés à des demandes d'informations des assurés sur la réforme des retraites et l'impact sur leurs situations.

Nous sommes donc réintervenues pour lui indiquer que les remontées, que nous avons, faisaient état d'augmentation de l'ordre de 15% associée à un accroissement des mails. Nous l'avons également alerté sur le fait que lors de la mise en place, il y a quelques semaines, du formulaire en ligne permettant aux assurés de porter réclamation, un afflux de demandes d'information sur la réforme des retraites via ce canal est venu engorger les services réclamation à tel point que ce formulaire a été suspendu.

Le SNFOCOS maintient donc que la réforme des retraites cristallise non seulement le mécontentement et le rejet d'une grande majorité de la population mais également l'inquiétude grandissante des futurs retraités, inquiétude qu'ils manifestent par l'utilisation des différents canaux de contacts qui sont mis à leur disposition.

Les conditions de travail de nos collègues s'en trouvent fragilisées voir dégradées et nous demandons à ce que la Caisse Nationale dégage les moyens budgétaires nécessaires à chaque CARSAT pour réaliser les embauches nécessaires à la prise en charge de l'accroissement de la charge de travail.

La Délégation du SNFOCOS

MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

METTRE LE PAQUET !



Mettre le paquet !

Après 7 journées de mobilisation massive ayant recueilli des millions de manifestants partout en France, nous entrons dans la dernière ligne droite de la bataille pour la défense de nos régimes de retraite.

Le gouvernement s'obstine, allant jusqu'au bout d'un déni de démocratie qui l'a conduit à tellement limiter le temps de consultation de l'Assemblée nationale que cette dernière n'a pas pu voter le projet de réforme des retraites.

Idem au Sénat, après avoir choisi, là encore, de limiter le temps imparti aux débats, le gouvernement, voyant qu'une fois de plus il n'allait pas pouvoir recueillir un avis favorable, a décidé de bloquer les débats en exigeant un vote.

Une majorité de sénateurs (moins importante que prévu) a validé le projet de réforme en prenant soin surtout de ne pas toucher à son propre régime de retraite ! Un comble de l'injustice et de l'hypocrisie !

Ces phases de consultation ont également été marquées par une succession de mensonges et de contre-vérités assénés par un gouvernement aux abois qui ne sait plus comment s'y prendre pour justifier une réforme inique. Nous battons des records de mépris des organisations syndicales et des citoyens.

C'est un bras d'honneur à ceux qui, depuis maintenant deux mois, sont mobilisés, défilent dans les rues pour dire non à ce projet de réforme des retraites.

Comble de la provocation, le président de la République lui-même, sollicité par l'ensemble des organisations syndicales, a poussé le mépris jusqu'à refuser tout rendez-vous ! Tel le roi assiégé dans son château, il méprise l'ensemble de ces sujets, utilisant tous les artifices que lui permet la constitution pour éviter tout débat sur une réforme qu'il souhaite imposer.

C'est dans ces conditions que, cette semaine, nous nous devons d'amplifier et de réussir nos actions et revendications. Nous devons faire plier le gouvernement et les députés en augmentant plus encore la pression sur le terrain.

Alors que le texte va revenir à l'Assemblée Nationale, nous devons **mettre le paquet** afin que, le 15 mars, un maximum de personnes descendent dans les rues pour se faire entendre, puis maintenir cette mobilisation les 16 et 17 mars (jours probables de conclusion de la consultation sur les retraites à l'Assemblée).

Il faut mettre un maximum de pression localement sur les députés afin qu'ils ne valident pas cette mauvaise réforme des retraites.

Cette semaine, nous devons utiliser **tous les moyens possibles** à notre disposition pour être **plus nombreux** en grève et dans les manifestations, mais également **le plus nombreux possible** dans les actions de blocage et de mobilisation qui seront organisées partout en France par les Unions Départementales.

La Fédération des Employés Cadres FO appelle l'ensemble de ses militants, adhérents, sympathisants à se mobiliser afin de transformer l'essai et faire reculer un président et son gouvernement sourds et aveugles aux attentes des citoyens.

Merci de nous faire remonter au plus vite les photos des actions auxquelles chacun participera durant cette semaine.



Ensemble, on est plus fort !

Ensemble, nous pouvons gagner et faire reculer ce gouvernement !



MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

RETOUR EN IMAGES SUR LA MOBILISATION DES 11 ET 15 MARS 2023

A PARIS LE 11 MARS 2023



EN RÉGIONS LE 15 MARS 2023



Arles



Marseille



Saint Etienne avec notre SG
Bruno Gasparini

Retrouvez toutes les photos sur [notre compte Flickr](#)



URSSAF – INSPECTEURS DU RECOUVREMENT

COURRIER DU SNFOCOS ET DE LA SECTION FÉDÉRALE DES ORGANISMES SOCIAUX DU 14 MARS 2023



Madame la Directrice de l'UCANSS,
Monsieur le Président du COMEX,
Monsieur le Directeur Général de l'URSSAF
Caisse Nationale

Paris, le 14 mars 2023

Réf. : 94-2023

Objet : Proposition de réunion

Madame la Directrice de l'UCANSS,
Monsieur le Président du COMEX,
Monsieur le Directeur Général de l'URSSAF Caisse Nationale,

Le 6 mars dernier, lors du « Live » organisé par Monsieur le Directeur Général de l'URSSAF Caisse Nationale, à destination des Inspecteurs du Recouvrement, des réponses très partielles ont été données aux revendications portées par la FEC-FO et le SNFOCOS.

Cette intervention, loin d'éteindre le mouvement des inspecteurs, a conforté ceux-ci dans leur intention de faire entendre leurs revendications notamment salariales. Une mobilisation massive en a résulté le 8 mars atteignant jusqu'à 100% dans certains organismes. Cette grève initiée par la FEC-FO et le SNFOCOS a d'ailleurs été largement relayée par la presse écrite et les télévisions locales.

Compte tenu de la situation particulièrement préoccupante que vous ne pouvez ignorer, nous souhaitons vous rencontrer afin de pouvoir définir les conditions précises permettant de sortir de ce conflit au travers notamment de l'ouverture de la re négociation du protocole d'accord du 27 février 2009.

A cet effet, nous vous proposons notamment les premières dates des 24 mars, 31 mars et 3 avril 2023.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice de l'UCANSS, Monsieur le Président du Comex, Monsieur le Directeur Général de l'Urssaf Caisse Nationale, nos salutations distinguées.

Laurent Weber

Secrétaire Général
Section Fédérale des O. Sociaux FO

Bruno Gasparini

Secrétaire Général SNFOCOS



URSSAF – INSPECTEURS DU RECOUVREMENT

MOBILISATION DU 8 MARS 2023

Les résultats de la grève nationale, à l'appel du SNFOCOS, du 8 mars des inspecteurs sous réserve d'inventaire complémentaire :

NOM	Définitif
URSSAF Alsace	74%
URSSAF Aquitaine	85%
URSSAF Auvergne	80%
URSSAF Bourgogne	Non communiqué
URSSAF Bretagne	Non communiqué
URSSAF Centre-Val de Loire	88%
URSSAF Champagne-Ardenne	83%
URSSAF de Corse	Non communiqué
URSSAF Franche-Comté	Non communiqué
URSSAF Ile-de-France	63%
URSSAF Languedoc-Roussillon	93,75%
URSSAF Limousin	100%
URSSAF Lorraine	92%
URSSAF Midi-Pyrénées	65%
URSSAF Nord Pas-de-Calais	80%
URSSAF Normandie	79%
URSSAF Pays de la Loire	58%
URSSAF Picardie	72%
URSSAF Poitou-Charentes	Non communiqué
URSSAF Provence-Alpes-Côte d'Azur	80%
URSSAF Rhône-Alpes	80%

La CPP ACERC du SNFOCOS s'est réunie lundi 13 mars 23 pour proposer une suite au mouvement :

- Une mise à jour de la plateforme revendicative des Inspecteurs du recouvrement est en cours.
- Le SNFOCOS et la Section Fédérale des organismes sociaux ont adressé un courrier (voir plus haut dans nos colonnes) pour proposer une réunion au Directeur de l'URSSAF.



URSSAF – INSPECTEURS DU RECOUVREMENT

MOBILISATION ET RÉUNION DU 8 MARS 2023 À MARSEILLE

COMPTE RENDU DU SNFOCOS

Pour faire suite à l'appel national à la grève des inspecteurs de recouvrement, [un préavis local](#) a été lancé conjointement par le SNFOCOS et FO. [Une déclaration a été faite par les Elus du CSE](#) lors de la dernière séance qui s'est tenue le mardi 28 février 2023.

Seuls les syndicats SNFOCOS et Force Ouvrière ont appelé à la grève. Aucune autre organisation syndicale ne s'est jointe à notre mouvement (et ce malgré le début en ce 8 mars du vote aux élections du renouvellement du CSE).

Dans l'intervalle de l'appel national à la grève lancé par le SNFOCOS, notre directeur général a réalisé une visio réunissant, au niveau national l'ensemble des inspecteurs de contrôle.

Visio durant laquelle Yann-Gaël Amghar (Directeur Général), Emmanuel Dellacherie (Directeur de la Réglementation, du Recouvrement et du Contrôle (DIRREC)) et Pierre Ramon-Baldié (Directeur de la Gestion du Réseau et des Moyens (DGRM)) se sont exprimés et ont répondu à quelques questions posées sur le fil de discussion.

Cette action visant à rassurer les équipes et à faire fléchir la mobilisation à venir, si sur certains points a répondu à des attentes, a laissé sur bon nombre d'autres sujet nos camarades sur leur faim.

Le 8 mars une quarantaine d'inspecteurs se sont rassemblés au siège de l'Urssaf Paca au 20 avenue Viton dans le 9ème à Marseille. Sur la région Paca, le taux de grévistes chez les inspecteurs est de 79%

Le groupe était composé essentiellement des sites de Marseille et de Toulon, les autres inspecteurs ayant été appelés à manifester sur chacun de leur site. Nos camarades du SNFOCOS de la CPAM et de la CAF sont venus nous soutenir. La DRH, Isabelle Dulac est venue nous saluer.

Une interview au journal "La Marseillaise a été donnée" que vous trouverez ci-dessous.

Une délégation composée d'Antoine Chessa (DS FO), Jean-Philippe Musso (DS SNFOCOS), Patrice Minati (inspecteur) Sabrina Belnato (Inspectrice) a été reçue à 12h00 par notre direction composée de Franck Barbe (Directeur Régional), Isabelle Dulac (DRH) et Karine Mos (Directrice du contrôle) (en visio pour cette dernière).

Notre Secrétaire Général, Bruno Gasparini, venu participer à notre manifestation a également été reçu dans la délégation.

Durant cet entretien qui a duré près d'une heure, nous avons exposé l'ensemble de nos revendications nationales et locales et avons demandé à la direction de les porter auprès de la Caisse Nationale et d'agir dans sa compétence de direction régionale sur les mesures locales.

La direction a reçu nos propos avec une écoute active. Nous lui avons aussi demandé de clarifier la discordance de discours entre les propos tenus et la politique régionale annoncée lors de la journée métier qui s'est tenue fin janvier avec l'ensemble du corps de contrôle.

Première étape d'une mobilisation réussie, ci-après les revendications portées :

Contexte

- Attractivité de l'Urssaf
 - o Diminution des candidatures externes
 - o Accroissement du départ des inspecteurs
 - o Accroissement des demandes d'autorisation d'exercice d'une autre activité

Préambule

Compte tenu des résultats du corps contrôle de l'URSSAF PACA depuis de nombreuses années, que ce soit en matière de CCA ou de LCTI notre implication, notre dévouement et notre professionnalisme ne sont plus à prouver.

Nonobstant la reconnaissance par notre encadrement direct de ces constats, une prise en compte réelle et matérielle semble opportune, dans un premier temps au niveau local.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons à l'égard des points cités infra :

Revendications locales

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- <u>Ligne hiérarchique</u><ul style="list-style-type: none">o Compte tenu de l'effacement des lignes<ul style="list-style-type: none">§ Rattachement des IR site à un N+1 site & un BO site- <u>Empreinte :</u><ul style="list-style-type: none">o Prise en compte de la spécificité de notre métier et de nos recherches dans le système informatique (DSN, EOPPS,)o Clarification des logiciels pistés- <u>Véhicules :</u><ul style="list-style-type: none">o Maintien des véhicules de fonction à usage mixte dans les conditions d'utilisation actuelles<ul style="list-style-type: none">§ inscription dans le contrat de travail par l'insertion d'une clause ou par avenant§ cotisation sur un avantage en nature | <ul style="list-style-type: none">- <u>Equipements informatiques :</u><ul style="list-style-type: none">o Dotation d'un double écran portable pour les IR CCA- <u>Déplacements :</u><ul style="list-style-type: none">o Revalorisation des primes de sujétionso Suppression des 5 jours de carence- <u>Monitorat/tutorat :</u><ul style="list-style-type: none">o Revalorisation du monitorat/tutorat ou le cas échéant attribution d'une prime exceptionnelle substantielleo Prime sur toute la durée de formation (phases théoriques et pratiques), jusqu'à l'agrémento Prime pour les IR accompagnant IR en retour d'absence (maladie, maternité ou toute autre absence légale nécessitant une remise à niveau) |
|--|---|

- Elèves-inspecteurs :

o Prêt d'un véhicule de service sur toutes les phases pratiques

o Mise à disposition d'un véhicule dès la certification

o Suppression de l'obligation de poser des congés par anticipation ainsi que de l'imposition de dates fixes

o Harmonisation des congés des élèves avec les moniteurs/tuteurs



URSSAF – INSPECTEURS DU RECOUVREMENT

REVUE DE PRESSE

DE LA MOBILISATION DU 8 MARS 2023

Les inspecteurs de l'Urssaf veulent une reconnaissance

MARSEILLE

À l'appel de FO, de nombreux inspecteurs de l'Urssaf étaient en grève ce mercredi.

À Marseille, ils espèrent une vraie reconnaissance de leur métier.

Avant, le métier d'inspecteur était mis en valeur à l'Urssaf, il y avait une vraie reconnaissance. Aujourd'hui, cela s'est perdu », dénonce tristement Jean-Philippe Musso, délégué syndical FO des agents de l'Urssaf sur le site marseillais de l'organisme social, ce mercredi matin. Autour de lui, ils sont une quarantaine d'agents, gilets rouges sur le dos, à être en grève dans l'attente d'être reçus par leur direction locale. Des rassemblements similaires sont organisés sur plusieurs autres sites de la région Paca, à l'appel de FO. Et tous font part



Les inspecteurs de l'Urssaf, sur le site de Marseille, ce mercredi dans le 9^e arrondissement. PHOTO A.B.

du même constat : « L'Urssaf est de moins en moins attractive, et le métier d'inspecteur encore moins. »

Preuve en est que les candidatures pour devenir inspecteur seraient passées de 600 à moins de 300 en une douzaine d'années, selon Jean-Philippe

Musso. Au cœur du problème selon eux : des rémunérations en berne pour une charge de travail qui ne cesse d'augmenter. « On a des champs de compétences qui ne cessent de s'accroître pour une rémunération qui ne bouge pas. La seule augmentation que l'on a, ce n'est qu'une

fois tous les cinq ans et 60 euros net », développe-t-il.

Pourtant, entre la lutte contre le travail dissimulé et les contrôles classiques des entreprises, il y a de quoi faire. « Si on n'a pas les inspecteurs, ce sont les cotisations qui ne rentrent pas et la fraude qui augmente », rappelle une manifestante.

Autre phénomène qui inquiète les inspecteurs : des départs de plus en plus nombreux vers des entreprises privées. Si la problématique est d'ordre national, ils réclament « de réels engagements » de la part de leur direction régionale sur des points où elle aurait la main. « Ce sont des revendications qui traînent depuis un moment et qui ont pris de l'ampleur depuis quelques mois », souligne Antoine Chessa, également délégué syndical FO. La direction les a reçus. « Nos revendications ont été entendues d'une oreille attentive », certifie Jean-Philippe Musso.

Amaury Baqué

Article La Marseillaise Var et Vaucluse du 9 mars 2023

Voir aussi :

[France Bleu Loiret : le mouvement de grogne des inspecteurs de l'URSSAF \(8 mars 2023\)](#)

[La voix du Nord : les inspecteurs de l'URSSAF appelés à se mobiliser ce mercredi \(7 mars 2023\)](#)

Retrouvez également [la vidéo de l'interview de notre camarade SNFOCOS](#) et le [reportage de l'info des Hauts de France sur la mobilisation](#)



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

POUR ADHÉRER AU SNFOCOS

Contactez le syndicat SNFOCOS présent dans votre organisme ou à défaut, le SNFOCOS National : 2 rue de la Michodière 75002 Paris 01 47 42 31 23

snfocos@snfocos.fr ou adhérez via le formulaire en ligne sur
<https://snfocos.org/adherer/>

NOS PARTENAIRES

AGENDA

23 mars 2023 :
Délégation
Régionale d'Ile de
France du SNFOCOS

29 mars 2023 :
CPP ADD

5 et 6 avril 2023 :
Commission
Exécutive du
SNFOCOS à
Marseille



AG2R LA MONDIALE

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

OCIRP
protéger. agir. soutenir

AÉSIO
MUTUELLE

**malakoff
humanis**
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)